Fac. 1e Dr. 15738
duplicate
Case
FRC
27840

REPONSE

A L'AUTEUR

DE LA PRISE

DES

ANNONCIADES,

Facit indignatio versum.

RÉPONSE

*Du Marquis de *** à Madame la Vicomtesse de ***.*

Lauzanne, le 21 Novembre 1789.

Je suis à vos pieds, Madame. Tout Lauzanne, pâmé de rire, s'y jette avec moi. Que vous êtes aimable d'avoir pensé à un exilé ? Votre extrait a fait le bonheur de tous ceux à qui je l'ai montré. Vous êtes charmante. Votre Abbé est charmant. Son Poëme est charmant, et d'un si bon goût ! Pourquoi ne m'avoir pas tout envoyé ? C'est ce que disent avec moi toutes nos Dames. L'une d'elles, qui m'entendait lire la tirade des terreurs et de la résignation de cette bonne Abbesse, disait tout bas à son voisin : *en vérité, ce mauvais ton là est d'assez bonne compagnie.*

Il faut vous avouer cependant, Madame, que *la Prise des Annonciades* étoit déjà célèbre à Lauzanne, avant que vous l'y eussiez fait connaître. Mais nous n'en savions guères que le titre et quelques lambeaux plus propres à exciter notre curiosité, qu'à la satisfaire. Un Conseiller de la Chambre des Vacations du Parlement de Rouen, *se trouvant de loisir*, s'est arrêté quelques jours ici, en allant, je crois, comme Candide, *passer son carnaval à Venise.* Il avait vu le Poëme

encore imparfait, et lorsque l'Abbé y travaillait encore. Il en avait même retenu quelques passages, que je n'ai pas retrouvés dans notre extrait, et que l'Abbé aura sans doute supprimés. Il aura sacrifié l'un en faveur du zèle que l'Abbé Syèies a témoigné pour défendre les dîmes du Clergé; les autres, parce qu'ils regardent des membres du Parlement; et que si le Parlement allait renaître de sa cendre, on serait fâché de s'être brouillé avec lui.

Je vais, Madame, transcrire à tout hasard les fragmens que nous a rapportés M. le conseiller de Rouen. Ils sont moins gais, plus amers que le reste du Poëme; mais on y reconnait la même verve.

Le premier est destiné à fixer l'époque où s'est passé le grand évènement qui fait le sujet de l'ouvrage.

Un Robin empesé présidait l'Assemblée;
C'était Monsieur Fréteau, bavard, criard, caffard
Orateur sans talent, discourant au hasard,
Et, depuis son exil, se croyant un grand homme;
Espèce de Tribun qu'on eût sifflé dans Rome;
Plastron à quolibets, flatteur de Mirabeau,
Tel fut en racourci le Conseiller Fréteau.

Je vous avoue, Madame, que j'aime ces vers. J'aime cette manière de datter *la fameuse Prise des Annonciades*. La postérité, en parlant de cet exploit, dira : *Ce fut sous la présidence de M. Fréteau*, comme les Romains disaient de la rune de Carthage : *Ce fut sous le Consulat de Publius Cornelius Scipion.*

Vous m'avez parlé, Madame, de plusieurs portraits qui viennent après ceux du Roi et de la Reine et de M. Necker. C'est-là, sans doute, qu'était placé celui de l'Abbé Syéies, cet homme à tête forte, à conceptions nettes, d'un caractère sombre et profond, qui a le premier créé et le premier méprisé l'Assemblée Nationale.

Voici ce que M. l'Abbé disait de son confrère:

Il voit avec pitié ces petits conjurés,
Ces demi-scélérats qui l'ont choisi pour maître.
Un MARQUIS DE LA COSTE, à l'œil faux, au cœur traître;
Un petit Castellane, échappé des prisons,
Qu'il faudroit renvoyer aux petites-maisons;
Ce pauvre Chatenay, né pour être bon-homme;
Ce suffisant Lameth, qu'Alexandre l'on nomme;
Enfin, son cher Matthieu, Matthieu son bien-aimé,
Qu'au sortir du collége il avait façonné;
Matthieu, répétiteur de sa leçon écrite,
Dont la mémoire seule a fait tout le mérite,
Et qui de son succès est lui-même étonné.....
Le reste (1) ne vaut par l'honneur d'être nommé.
Il les méprise trop pour daigner les conduire....

Il a paru à tous les *refugiés*, (c'est ainsi qu'on appelle les Français à Lauzanne) que ces divers portraits étaient fort ressemblans.---Mais combien il nous en manque encore! Et d'après le peu que notre Conseiller a pu nous en dire, combien je desire, Madame, que vous ayiez pour moi de nouvelles bontés!—De grace, ah! de grace, que j'aie le portrait, ou au moins la cari-

(1) Tels sont MM.. Duc d'A.....n, Rob.....e, Curé de S.... M...u, C....n et Compagnie, &c. &c. &c.

cature de tous nos orateurs et législateurs célèbres.

Deux seuls, m'a dit le Conseiller de Rouen, ont obtenu grace devant le petit Abbé. L'un est l'éloquent *Lally*, qui a constamment montré une ame supérieure à son talent. L'autre est celui que l'on ne nomme, que l'on ne nommera plus autrement que *le vertueux Mounier*. C'est un beau surnom à porter à la postérité, à cette postérité à laquelle je doute que parviennent jamais ceux qui ont eu la bassesse d'applaudir à la démission de cet excellent citoyen; démission que leurs forfaits seuls lui ont arrachée, et dont tous les gens de bien ont gémi.

Parlez-moi de ceux-là, Madame, afin que j'applaudisse à leurs éloges; et ensuite, (pour que j'applaudisse à leur courage) parlez-moi de celui dont il est dit :

Sa sourde ambition de son talent dispose.
Il se fait tout à tous, avec tous il compose.
C'est l'esprit le plus juste et le cœur le plus faux;
Il a, comme César, des vices sans défauts.

Parlez-moi de ce Breton qui, seul, a mené l'Assemblée où, et comme il a voulu, et de qui l'on a dit, en l'opposant à un de ses successeurs :

S'il est fripon, du moins c'est de meilleure foi.

Parlez-moi de cet avocat, qui parle toujours du *grand œuvre*, et qui assurément le cherchera longtemps; qui avoit usurpé tant de réputation, et qui a depuis acquis si légitimement tant de ridicules.

Parlez-moi de ce prélat agioteur qui, s'il est successeur des Apôtres, ne saurait l'être que de St. Matthieu le Publicain, et qui trouvant les profits de *la bourse* plus assurés que ceux de son évêché, a si généreusement renoncé aux biens d'église, pour lui et pour les autres.

Il me faut tous ces portraits, Madame : ceux-là, et d'autres encore, s'il en est qui méritent la nouvelle peine que vous pourriez prendre.--Le parallèle que vous allez lire, sera-t-il neuf pour vous? Je l'espère. Il est du nombre des passages que la prudence de votre petit Abbé a dû lui faire supprimer. Quoi qu'il en soit, le voici tel qu'on me l'a donné. Il a été d'autant plus facile à retenir, que c'est la parodie presque littérale du fameux parallèle de Richelieu et de Mazarin, au Liv. 7 de la Henriade.

Parmi ses Députés la France voit assis
Deux fameux scélérats dignes des fleurs de lys.
Ils tiennent sans pitié leur Prince en esclavage ;
Fiers de leur insolence, ils vantent leur courage.
Des hordes de brigands ils ont fait des soldats :
On les prend pour des Rois ... on ne se trompe pas :
Ils le sont en effet, sans en avoir le titre ;
Des halles, des fauxbourgs l'un et l'autre est l'arbitre.
Duport & Mirabeau, détestables mortels,
Ennemis acharnés du trône & des autels ;
Du nom de liberté colorant la licence,
Exercent sur le peuple une affreuse puissance.
Mirabeau, fier, terrible, implacable ennemi ;
Duport, souple, hypocrite, et tortueux ami:
L'un marchant sourdement, et se cachant dans l'ombre ;
L'autre étalant au jour tous ses vices sans nombre :
Unis en apparence, en secret divisés,
Tous deux haïs par-tout et par-tout, méprisés.

709

Enfin par leurs complots et par leur tirannie,
Funestes pour leur Roi, comme pour leur Patrie.

Voilà, Madame, tout ce qu'à pu nous fournir la mémoire de notre conseiller. Il était, sans doute, dans une disposition atrabilaire, quand il a vu ce charmant Poëme. J'en juge par le choix des morceaux qu'il en a retenus.--Mais, que j'aime bien mieux ceux que vous m'avez envoyés! Que j'aime les vers qui concernent la Reine! On voit que l'Abbé ne croit à aucune des calomnies qu'on a vomies contr'elle; et que n'osant pas encore entreprendre une justification qui ne ferait qu'aigrir les monstres acharnés à la poursuivre, il se contente de la rendre intéressante. -- Que la Parodie de la Saint-Barthelemi est gaie! Que l'Abbesse est plaisante! Que Lameth est ridicule! Comme tous ces gens-là m'ont fait rire! *car on rit encore en Suisse.*

Recevez encore une fois, Madame, l'hommage de ma reconnoissance, mêlé du regret bien sincère que je conserve d'être si loin de vous; je vous conjure de penser quelquefois à moi. C'est vous inviter à *rêver à la Suisse.*

Adieu.--Si *le Palais Royal* supprime enfin ses infâmes listes de proscriptions; si l'usage de *la lanterne* s'abolit en France, et si *l'auguste Assemblée* me laisse de quoi vivre auprès de vous, je pourrai bien finir par me consoler de n'être plus seigneur de ma paroisse, ni coq de mon village.